

Reflète

DES LUYS

bulletin communautaire n°19 - hiver 2023



Édito



Notre communauté de communes, établissement public de coopération intercommunale, regroupe 16 communes (*) qui s'associent au sein d'un véritable espace de solidarité, en vue de l'élaboration de projets communs de développement et d'aménagement de l'espace. Tel est le véritable objectif des 31 délégués communautaires.

Ce dossier consacré au volet social vous présente nos actions en direction de nos aînés et des plus fragiles. Nos 6 logements regroupés de Donzacq, notre EHPAD et bientôt une future résidence autonomie à Amou compléteront le parcours de vie de tous sur notre communauté. En ce mois de janvier, tous les élus se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2024 ! Bien à vous,

(*) Amou, Argelos, Arsaque, Bassercles, Bastennes, Beyries, Bonnegarde, Brassempouy, Castaignos-Souslens, Castelnau-Chalosse, Castel-Sarrazin, Donzacq, Gaujacq, Marpays, Nassiet et Pomarez



Communauté de Communes
Coteaux et Vallées des Luys

Nouveau fonctionnement à l'accueil de loisirs

Suite au passage à 4 jours pour l'ensemble des écoles du territoire, l'accueil de loisirs ouvre ses portes en période scolaire toute la journée du mercredi.

Depuis la rentrée de septembre 2023, l'accueil de loisirs propose trois formules d'accueil :

- à la journée de 7h30 à 18h30 ;
- le matin avec repas de 7h30 jusqu'à 14h ;
- l'après-midi sans repas de 13h30 à 18h30,

Un bus dessert les communes de : Castel-Sarrazin, Pomarez, Donzacq, Nassiet et Castaignos-Souslens pour assurer le transport jusqu'à l'accueil de loisirs.

Les familles peuvent venir récupérer leurs enfants entre 13h30 et 14 h pour les enfants inscrits le matin. Le soir, départ possible à partir de 16h30.

Les mercredis, les animateurs proposent diverses activités sur les thématiques suivantes : culture, arts plastiques, numérique et sport.

ACTUS



Marjorie, la conseillère numérique du pôle enfance jeunesse, vient d'obtenir la labellisation du Promeneur du Net parentalité.

Initialement mis en place par la CAF pour les jeunes depuis 2012 (sous le label Promeneur du Net jeunesse), puis développé pour la parentalité en 2021, ce dispositif est mis en place

par des professionnels qui assurent une présence et un accompagnement sur Internet.

L'objectif de ce dispositif est de favoriser les relations parents-enfants, de créer des échanges et des temps partagés plus sereins vis-à-vis du numérique.

Les familles de la Communauté de Communes bénéficieront de ce service à partir de Janvier 2024.

D'autres événements « Parentalité » ont déjà eu lieu sur le territoire : atelier bien-être, conférence, ateliers autour du jeu, éveil et culture en plein air. Ils seront renouvelés en 2024.

Enfin, chaque samedi de 9h30 à 11h30, le LAEP accueille familles et enfants pour partager et échanger.

contact

Marjorie REYNAL
numerique@cc-luys.fr
06.38.73.37.85



Les activités des dernières vacances d'automne au centre : théâtre, fabrication de jeu d'arcade, atelier et lecture avec la médiathèque.

contact

DIRECTION
05 58 89 23 38
alsh@cc-luys.fr

DOSSIER ACTION SOCIALE : Ehpad, Portage de

L'EHPAD Les Peupliers à Amou

Géré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale des LUYs, l'EHPAD les peupliers est un lieu de vie extraordinaire pour les aînés de notre territoire. En ce début d'année 2024, l'EHPAD compte **63 résidents** permanents, un accueil de jour avec 2 places, un accueil temporaire et un pôle d'activité en journée ouvert à 8 personnes extérieures (ouvert tous les jours du lundi au vendredi).

Pour accompagner au mieux les résidents, **55 agents** assurent la vie quotidienne de la structure, les soins aux résidents, les animations, la confection des repas.



Atelier décoration de Noël

Le parcours du résident

L'**intégration dans la structure** débute bien avant l'entrée du résident en EHPAD. Tout d'abord, par une rencontre avec la Directrice de l'établissement, ensuite, le personnel de la structure (psychologue, infirmière coordinatrice,...) vient à la rencontre du futur résident pour **définir un projet personnel** d'accueil en résidence. La rencontre se fait soit chez le futur résident soit à l'hôpital si nécessaire.

Le jour d'entrée du résident, ce dernier est accueilli avec ses proches par l'équipe et les autres résidents autour d'un apéritif ou d'un goûter, selon son choix. Ensuite, le personnel soignant et le soignant référent désigné, se réunissent au moins deux fois par an afin de retravailler totalement les objectifs du projet d'accueil personnalisé. Les familles et les résidents sont régulièrement associés à des temps de rencontres et notamment un mois après son arrivée de façon à faire un premier point sur le vécu du résident à l'EHPAD.

Des soins médicaux adaptés aux attentes des résidents

Le plateau technique permet d'accueillir des résidents ayant besoin d'une prise en charge importante (y compris avec soins palliatifs).



Les soignants référents se réunissent tous les mardis afin de faire le point sur les besoins des résidents et de faire de l'EHPAD des peupliers un lieu de vie de qualité.

L'**ensemble du personnel** soignant de l'EHPAD est **formé à l'accompagnement de soins** conséquents avec, si besoin, le soutien de professionnels tels que l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs de l'hôpital de DAX et de Santé Service (Hospitalisation à Domicile).

Un gros travail est réalisé quotidiennement sur la prévention. Avec la participation de Landes Kiné Prévention, des ateliers pour éviter les chutes sont ainsi proposés chaque semaine.

De l'**Activité Physique Adaptée** a également lieu toutes les semaines, les séances sont animées par des éducateurs sportifs de l'association GE-APA-SANTE, de la médiation animale (tous les 15 jours) pour lutter contre l'isolement. Enfin, des soins socio-esthétiques sont proposés par Dorine, esthéticienne amoloise.

D'autres actions sont mises en place : Commission Alimentation et animation, « Café-Éthique », Commission de Coordination Gériatrique. Tous ces fonctionnements permettent de faire en sorte que l'EHPAD soit un vrai lieu de vie citoyenne où l'information circule, où on est à l'écoute des idées et suggestions de tous.



Café-éthique (à droite)
Séjour à Idaux Mendy (ci-dessus)



Un lieu d'animation unique

Au sein de l'EHPAD, il existe une équipe d'animation composée d'une animatrice et de deux agents en service civique. Ensemble, ils travaillent sur un programme d'animations riche. Activités intergénérationnelles, atelier décorations de Noël, spectacles (ouverts sur l'extérieur) plusieurs fois par an, sorties cinéma, marchés, sorties à la plage, au musée... Une fois par an, un séjour de 4 ou 5 jours à l'extérieur est organisé, pour 8 résidents ou usagers du Pôle d'accueil à la journée : le dernier en date, en septembre dernier, a eu lieu à Idaux Mendy dans les Pyrénées.

de repas, Restos du coeur

Pôle d'activité sociale

Situé route de France à Amou, le pôle d'activités sociales a été créé par la Communauté de Communes Coteaux et Vallées des Luys en 2020 dans les locaux d'une ancienne conserverie. Après quelques travaux de réaménagement, le bâtiment abrite désormais deux activités sociales : le service de portage de repas du C.I.A.S des Luys et les Restos du Cœur, confirmant ainsi le rôle social de la Communauté des Communes sur le territoire.



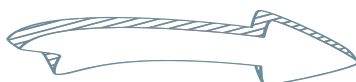
Le portage de repas :
préparation



Le portage de repas :
chargement du
camion



Portage de Repas



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S) des Luys propose un service de portage de repas à domicile. Les repas sont préparés et conditionnés par l'Unité Centrale de Restauration (UCR) du Centre Hospitalier de Dax puis, les plateaux repas sont ensuite confectionnés par les agents du C.I.A.S des Luys sur Amou et stockés en chambre froide. Les repas sont composés : d'une soupe, d'une entrée, d'un plat (au choix), d'un dessert et d'une ½ demie-baguette

La livraison quasi quotidienne est effectuée le matin sur les 16 communes du territoire par les agents avec un véhicule réfrigéré. Les agents font du porte-à-porte pour livrer les repas chez les bénéficiaires. Le portage de repas est à la fois un service à la personne mais surtout un vecteur important de lien social pour les personnes isolées.



40 repas servis/jour

15000 repas servis en 2023

Qui peut en bénéficier ?

- Personnes + de 60 ans,
 - Retraités,
- Personnes handicapées,
- Personnes en convalescence
- Cas particuliers sur avis du maire de la commune.

1 plateau repas tous les jours de la semaine.
Repas livrés les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis avant 13h30.

C.I.A.S : 05.58.89.00.50 ou 06.48.53.20.00 moins de 3 jours avant la livraison. Choisissez vos menus en fonction des repas et des jours souhaités.

Le C.I.A.S des Luys finance en partie le service et le prix restant à la charge du bénéficiaire est de 7,50 €. Dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), une aide supplémentaire peut être octroyée : s'adresser directement au Conseil Départemental ou à votre Mairie.

Les Restos du coeur



Installés au sein du pôle d'activités sociales, les restos du cœur ont pour vocation d'aider les personnes en grande difficulté. Pour ce faire, 18 bénévoles œuvrent les mercredis après-midi pour réceptionner les produits alimentaires collectés. L'accueil des bénéficiaires et la distribution des produits se déroulent les vendredis de 12h à 16h30.

Les Restos du Cœurs s'approvisionnent en produits alimentaires :

- soit par des achats financés par le fonds de secours européen,
- soit par des dons de produits invendus ou à courte DLC qui sont offerts par divers commerces (boulangerie Chez Jules à Amou, les magasins Intermarché d'Amou, d'Hagetmau, et de Pouillon, le Netto d'Hagetmau).

- soit par des collectes auprès des particuliers qu'elles soient nationales (début mars) ou locales (début octobre).

Depuis 2020, la Communauté de Communes met donc gracieusement à disposition des Restos du Cœur un local pérenne et adapté à leurs activités qu'ils partagent avec le service de portage de repas.

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions les bénéficiaires, la communauté de communes a créé un parking extérieur et les espaces intérieurs réaménagés pour une organisation plus optimale de la distribution.

Pour bénéficier de l'aide alimentaire des Restos du Cœur sous forme de paniers repas, il faut s'inscrire chaque année et justifier de l'insuffisance de ses ressources.

Contact : 05.24.26.10.69 - ad40.centre.amou@restosducoeur.org

Le 26 octobre 2023, les élus de la Communauté de Communes ont arrêté le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes Coteaux et Vallées des Luys.

Ce document planificateur pose les règles de construction pour les dix prochaines années.

Composé de six documents différents, le PLUi-H s'articule autour du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) débattu et acté par les conseillers communautaires. Ce PADD se structure en 4 axes :

- **Accueillir** de nouvelles populations sur l'ensemble des 16 communes dans un objectif de gestion durable et de dynamisation de l'ensemble du territoire,
- **Structurer** l'offre économique du territoire par le maintien d'un tissu riche de petites structures artisanales et agricoles, et la création de zones d'activités de portée communautaire,
- Proposer un **cadre de vie adapté** aux besoins de la population en termes de services, de commerces et d'équipements dans un but de redynamisation des centres-bourgs,
- **Préserver** le paysage et l'environnement, garants de l'identité rurale territoriale.

Planning de finalisation

- ➡ Document transmis aux communes pour avis durant trois mois,
- ➡ Document transmis aux différentes institutions durant trois mois,
- ➡ Mise en enquête publique au printemps 2024 durant un mois,
- ➡ Analyse et prise en compte des remarques du commissaire enquêteur,
- ➡ Approbation du PLUi-H fin d'été 2024.



LA FOURRIÈRE ANIMALE COMMUNAUTAIRE

est sise :
CABINET VÉTÉRINAIRE
281 AVENUE DU BÉARN
40330 AMOU

Horaires d'ouverture :
Du lundi au Vendredi
8h30-12h30 et de 14h à 19h
Le samedi de 8h30 à 12h30

**VOUS AVEZ
PERDU OU
TROUVÉ UN
CHIEN OU UN
CHAT ?**



Les animaux trouvés,
sur le territoire de la communauté, et en
état d'errance ou de divagation peuvent
être amenés à la fourrière communautaire
pendant les heures d'ouverture, après
accord de votre mairie

Janvier 2024

Fourrière intercommunale

La prise en charge des animaux errants sur le territoire de la Communauté de Communes Coteaux et Vallées des Luys s'effectue auprès du Cabinet Vétérinaire BIOVET Santé Animale situé à Amou.

Le dispositif de la fourrière intercommunale est encadré par une procédure à respecter par les personnes qui ont trouvé un chat ou un chien sur le territoire de la Communauté de Communes :

- 1) Prendre contact avec la Mairie du lieu où l'animal est récupéré. Le maire délivrera alors une demande de prise en charge pour le Cabinet Vétérinaire.
- 2) Présentez-vous au Cabinet Vétérinaire avec la demande de prise en charge délivrée par la Mairie. Si vous n'êtes pas en mesure de transporter l'animal, rapprochez-vous de la mairie ou si l'animal fait preuve d'agressivité, contactez directement le Cabinet Vétérinaire.